Emend 125 mg, poudre pour suspension buvable – [aprépitant]

PUBLIÉ LE 23/01/2026 - MIS À JOUR LE 25/06/2026

TENSION D'APPROVISIONNEMENT 09/01/2026

DCI
Aprépitant
Indications

- Prévention des nausées et des vomissements associés à des chimiothérapies anticancéreuses hautement et moyennement émétisantes chez les enfants et les nourrissons âgés de 6 mois à moins de 12 ans.
- Emend poudre pour suspension buvable est administré dans le cadre d'un schéma thérapeutique (voir rubrique 4.2).

Laboratoire exploitant
MSD France

Observations particulières

- Situation en ville : tension ;
- Situation à l'hôpital : non impacté ;
- Contingentement quantitatif en ville
- Mise à disposition exceptionnelle et transitoire d'unités de la spécialité Ivemend 150 mg poudre pour solution pour perfusion (fosaprepitant) initialement destinées aux marchés italien, belge, néerlandais, luxembourgeois et britannique à compter du 30/03/2026

Lettre d'information du laboratoire MSD France en date du 05/03/2026 à l'attention des professionnels de santé (01/04/2026)

- Arrêt de commercialisation de la spécialité Emend 125 mg, poudre pour suspension buvable à compter de fin août 2026

Lettre d'information du laboratoire MSD France en date du 23/03/2026 à l'attention des professionnels de santé (01/04/2026)

- Accédez aux mesures permettant de poursuivre le traitement des patients
- Consultez la monographie de préparation magistrale Aprépitant 20 mg/mL suspension buvable, réalisée en pharmacie hospitalière, à partir des gélules d'Aprépitant 125 mg
- Date de remise à disposition prévue : indéterminée

Afin de sécuriser autant que possible la situation en France et de préserver les stocks disponibles, la vente et l'exportation du médicament par les grossistes répartiteurs vers l'étranger est interdite à compter de la publication de cette fiche d'information sur notre site (application de la loi de santé publique 2016-41 publiée au Journal Officiel le 27 janvier 2016 et des dispositions des articles L. 5121-30 et L.5124-17-3 du Code la Santé Publique).
Cette mesure d'interdiction de vente en dehors du territoire national, ou aux distributeurs en gros à l'exportation, doit être appliquée et respectée jusqu'à la remise à disposition normale du médicament, permettant un approvisionnement continu et approprié du marché national.

- Voir toutes les produits



PUBLIÉ LE 11/03/2026 - MIS À JOUR LE 15/04/2026

Tensions en Emend 125 mg (aprépitant) buvable : l’ANSM prend des mesures pour assurer la continuité de traitement des enfants

DISPONIBILITÉ DES PRODUITS DE SANTÉ
MÉDICAMENTS



PUBLIÉ LE 15/04/2026 - MIS À JOUR LE 10/06/2026

Rupture d’approvisionnement d’Emend 125 mg (aprépitant) buvable : quelles solutions pour les patients ?

DISPONIBILITÉ DES PRODUITS DE SANTÉ
MÉDICAMENTS